

jeté complètement dans une autre circonscription. Richmond-Hill qui est un des villages situés sur la rue Yonge, voit la moitié de sa population dans la circonscription d'York-Nord, et l'autre moitié, qui depuis le remaniement de 1924, était dans York-Nord, fait partie d'une autre circonscription. On ne pouvait pas présenter à la Chambre des communes un plus hideux ni plus flagrant gerrymander, et je proteste aussi vigoureusement que je le peux contre l'adoption des annexes d'Ontario tant qu'elles comprendront cette circonscription sous la forme biscornue qu'elle a maintenant.

L'hon. M. STEWART (Leeds): Il y a un mot à changer dans le numéro quarante-six, sur la proposition de l'honorable député de Perth-Sud (M. Sanderson). La municipalité de Tavistock est décrite comme étant une ville, alors que dans le numéro quarante-neuf elle l'est comme étant un village. Je propose :

Que dans le numéro quarante-six, 2^e ligne, le mot "ville" soit rayé et remplacé par le mot "village".

(L'amendement est adopté.)

L'annexe est adoptée.

Sur l'annexe (Nouvelle-Ecosse).

M. SHORT: Je propose, appuyé par l'honorable député d'Halifax (M. Quinn), que les noms des circonscriptions numéros 7 et 11 soient changés. Je propose que le numéro 7 soit modifié par le changement du nom d'Evangeline en celui de Digby-Annapolis-King.

(L'amendement est rejeté: pour, 28; contre, 29.)

Le très hon. M. BENNETT: Les abstentions ont été observées d'un côté, et non de l'autre.

Sir EUGENE Fiset: J'ai pairé et je n'ai pas voté.

M. POWER: J'ai pairé et je n'ai pas voté.

L'hon. M. LAPOINTE: Je n'ai jamais pensé que c'était un amendement ministériel.

M. BLAIR: J'ai pairé et j'ai voté, mais je n'aurais pas dû le faire.

M. DENIS (texte): J'avais pairé et j'ai voté par mégarde. S'il y a moyen de retirer mon vote, je suis prêt à le faire.

L'hon. M. RINFRET (traduction): J'ai observé mon abstention avec le secrétaire d'Etat et n'ai pas voté.

M. ROBINSON: J'ai pairé et n'ai pas voté.

M. SHORT: Il semble y avoir eu un malentendu, et je crois que la question devrait être mise de nouveau aux voix.

Des VOIX: Non.

Le très hon. M. BENNETT: En toute justice, elle devrait l'être de nouveau, car un certain nombre d'honorables députés ont observé leurs abstentions alors que d'autres ne l'ont pas fait. Sauf erreur, tous les honorables députés peuvent ignorer leurs abstentions. L'ex-ministre de la Justice (M. Lapointe) prétend que les abstentions n'ont pas besoin d'être respectées à moins qu'il y ait une entente à cet effet; l'amendement a été proposé par un simple député et non par le ministère.

M. POWER: Une discussion a déjà été soulevée à la Chambre au sujet des abstentions, mais je crois que chaque membre s'entend avec celui qui paire avec lui, et quant à moi je me suis entendu avec l'honorable député de Muskoka-Ontario (M. McGibbon) que je ne voterais pas lorsqu'il ne serait pas présent à la Chambre. C'est ce qui a été convenu entre nous de vive voix.

Sir EUGENE Fiset: Il a été convenu entre le ministre de la Santé et moi-même que je ne voterais pas lorsqu'il serait absent de la Chambre, et je n'ai pas voté.

M. SHORT: C'est ce qui a été entendu avec le collègue qui paire avec moi. Je croyais que l'honorable député était à son siège, mais je constate qu'il vient d'entrer. Je n'aurais pas dû voter.

L'hon. M. ELLIOTT: Je me suis entendu dans le même sens, savoir que je ne voterais pas lorsque l'honorable député avec qui j'ai pairé n'est pas ici.

L'hon. M. RHODES: Je crains que cette question ne soit devenue accidentellement compliquée. L'honorable député de Digby-Annapolis (M. Short) n'a pas écrit sa motion sur une feuille de papier. Il a annoncé, lorsqu'il l'a proposée, qu'il avait l'intention de présenter un amendement au sujet de Shelburne-Yarmouth et de Clare dans le but de conserver le nom de la division électorale de Clare comme faisant partie de la nouvelle circonscription de Shelburne-Yarmouth. Il peut y avoir quelque malentendu comme résultat de ce scrutin.

M. SHORT: J'ai un autre amendement à proposer concernant Shelburne-Yarmouth et Clare, amendement que je n'ai pas compris dans la motion originale.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il y a plusieurs membres du comité qui n'ont réellement pas saisi le sens de l'amendement de mon honorable ami. Il expliquera peut-être au comité la signification de chacun. Je suis porté à croire avec le premier ministre que la question devrait être remise de nouveau aux voix.